

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2011**  
**DELIBERATION N° 2011/10/560**

**OBJET: Subvention au Tennis Club du Parc**

Le Conseil Municipal,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
CONSIDERANT l'investissement des associations sportives pour promouvoir le sport sur la Ville,  
APRES en avoir délibéré,  
VU l'avis des Commission Sports/Loisirs/Jeunesse, Culture et Vie Associative, ainsi que Finances et Affaires Générales,  
A l'unanimité,  
DECIDE d'attribuer une subvention de 100 euros à l'Association « Tennis Club du Parc » pour ses frais de transport,  
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.  
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Député-Maire,



*[Handwritten signature]*

Nicolas DUPONT AIGNAN  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Val d'Yerres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de la réception en Préfecture le  
et de la publication le  
Le Maire,

*[Handwritten signature]*

60, rue Charles de Gaulle  
91335 YERRES Cedex  
Tél. : 01 69 49 76 00  
Fax : 01 69 48 63 98

